

L'humeur de Rust

Victoire historique des ouvriers américains du secteur automobile !

Après 6 semaines de grève les syndicats américains ont obtenu 25% d'augmentation. Et oui nous n'avons pas oublié de virgule.

Chaque accord a été conclu sur quatre ans et demi et prévoit, sur cette période, une hausse de 25 % du salaire de base horaire, avec 11% dès la première année. Concrètement, des hausses de salaire pourront atteindre 67% pour un salaire de départ.

Après des années de casse sociale les ouvriers États-Uniens se réveillent et s'organisent en syndicat, comme chez Amazon. Il est important, pour nous aussi de gagner de grandes avancées sociales, de s'organiser et de syndiquer un maximum d'agents à la CGT.

La CGT ville de Lyon a lancé une grande campagne de syndicalisation sur l'année 2023 et il faut continuer pour l'année 2024. Pour 2024 cette campagne de syndicalisation démarrera dès le 26 janvier jour de l'assemblée générale de tous nos syndiqués.

Vous recevrez dans les prochains jours votre convocation pour cette assemblée générale.

Vive la lutte vive la CGT

**APOLOGIE DU TERRORISME:
LE SECRETAIRE GÉNÉRAL DE
LA CGT DU NORD EN GARDE A' VUE...**



SOMMAIRE

- Page 2 : **L'édito**
- Pages 3 à 5 : **Echos des services**
- Pages 6 à 7 : **Dossier « Congrès fédéral »**
- Page 8 : **Actualité locale**
- Page 9 : **Actualité nationale**
- Page 10 : **Culture**
- Page 11 : **IHS**

Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.cgtvilledelyon.fr>
Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT VILLE DE LYON

 TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

 Instagram : cgtvilledelyon

 Email: SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Aurélien Scandolaro
C.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-VIIIe de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03
Tél: 04 72 10 39 46

Adieu dédé



C'est avec une profonde tristesse que nous vous avons appris le décès, de Monsieur André Maurin.

Dédé, pour les camarades était de tous les combats, grand spécialiste des retraites il recevait régulièrement des agents pour le calcul de leur future pension ou leur date de départ en retraite.

C'est le 24 octobre que Dédé nous a quittés.

Notre Dédé, ancien égoutier, respirait la gentillesse, la bienveillance et la joie de vivre, toujours un brin d'humour. C'est aussi une grosse perte pour la CGT.

Ces obsèques ont eu lieu le 31 octobre en présence de ses proches et de très nombreux camarades syndicalistes. Cette si grande présence montrait à quel point il était apprécié de ses collègues et camarades.

Suite à ses obsèques nous nous sommes tous réunis à la Bourse du travail pour lui rendre un dernier hommage à travers des témoignages et autour du verre de l'amitié.

Tous sont venus témoigner de leur respect pour cet homme militant et à l'humaniste qui s'est consacré corps et âme pour les agents, les salariés, les luttes et à la CGT.

La CGT de la ville de Lyon tient à apporter tout son soutien à sa famille et faire part de sa tristesse après la perte de notre camarade de si grandes valeurs.



Pas de bébé à la consigne :

Une forte mobilisation qui doit contraindre le gouvernement et la ville de Lyon à répondre favorablement aux revendications

Le jeudi 19 octobre 2023, les professionnelles des crèches étaient mobilisées, en grève et manifestations, partout en France, à l'appel de la Fédération CGT des services publics et aux côtés de « Pas de bébés à la consigne ». Un grand bravo à toutes et tous les agentes et agents en grève, un engagement d'autant plus noble quand on connaît la faiblesse des salaires du secteur.

A Lyon un grand nombre d'agents était en grève et en manifestation pour obtenir de meilleures conditions de travail et de salaires. La CGT ville de Lyon avait déposé un préavis de grève ce jour et revendiqué au niveau local en plus des revendications nationales :

- Que ne soient plus pris en compte les directrices et les cuisinières dans le taux d'encadrement,
- Le remplacement des agents absents dès le premier jour d'absence, avec par exemple la création d'une équipe volante en engageant de nouveaux fonctionnaires pour la renforcer,
- Que la ville de Lyon admette une vraie reconnaissance de la pénibilité

de nos métiers en diminuant notre temps de travail,

- Des ratios d'avancement à 100 %,
- Une négociation immédiate de l'IFSE,
- La prime Ségur ou le complément de traitement indiciaire pour toutes et tous.

Nous avons pu négocier toutes ces revendications avec l'administration. Bien entendu le discours fut que la ville fait des efforts. Pour l'IFSE et la reconnaissance des agentes de la filière sociale et médico-sociale en catégories A et B RDV en 2024.

Quant au bénéfice du C.T.I (prime Ségur), la ville affirme que la question a été tranchée par le gouvernement et que ce sera NIET pour les professionnelles de la petite enfance !

Le même discours avait été entendu pour les travailleurs sociaux.

Le rapport de force a su faire plier le gouvernement et dans la fonction publique territoriale, c'est + 192 euros nets mensuels pris en compte dans le calcul du montant des retraites !

Alors, soyons encore plus nombreuses et nombreux lors de la prochaine journée de grève !

La CGT vous tiendra bien sûr informée.

Recrutement de L'ACFI à la ville de Lyon,

Le poste était vacant depuis bientôt 1 an ... L'agent chargé de la sécurité vient d'être recruté à la ville de Lyon.

L'ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) a été désigné par l'autorité territoriale après avis de la FSSCT (Formation , Santé Sécurité et Conditions de Travail).

Il est chargé de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière de santé et de sécurité au travail dans la fonction publique territoriale.

Il propose à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels, il propose, en cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaires.

Il intervient en cas de désaccord entre l'autorité territoriale et la FSSCT.

Il a recours à un expert certifié dans la procédure faisant suite à un signalement de danger grave et imminent.

L'ACFI est entièrement responsable de ses rapports d'inspection et de l'ensemble de ses écrits, de ses constats et propositions, établis avec objectivité et impartialité.

L'autorité territoriale est garante de l'indépendance et de l'autonomie de l'ACFI, nécessaires à (Suite page 5) --->



l'accomplissement des missions d'inspection. La lettre de mission précise qu'en cas de difficultés constatées dans l'exercice de ses missions, en particulier en matière d'autonomie et d'indépendance, l'ACFI alerte l'autorité territoriale.

L'adjoint en charge de la promotion des services publics, du handicap et de la politique funéraire, Monsieur Laurent Bosetti, est l'interlocuteur privilégié de l'ACFI pour le bon déroulement de la mission d'inspection.

Pour assurer sa mission, l'ACFI a accès à l'ensemble des établissements, locaux et équipements de travail qui relèvent de son champ de compétence.

À l'issue de ses visites, il établit un rapport d'inspection pour améliorer les conditions de travail des agents qui sont bien souvent amenés à travailler dans des conditions peu confortables, voire difficiles dans bon nombre de services

La CGT accueille positivement son arrivée au vu des conditions de travail difficiles voire défavorables que subissent de nombreux agents dans les services

Nous dresserons un bilan dans quelques mois et serons attentifs à sa neutralité et son impartialité

Prolongation de l'utilisation des tickets restaurants 2024

Après une cacophonie de plus de 48 heures, le gouvernement rétropédale !

Alors que depuis plusieurs semaines, Bercy écartait de prolonger au-delà du 31 décembre 2023 la possibilité d'utiliser les titres restaurant pour acheter des produits alimentaires non directement consommables, comme les pâtes et le riz, une solution a finalement été trouvée.

Ce mardi 14 novembre sur M6 Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce a annoncé une prolongation de cette facilité de paiement pour toute l'année 2024 : « Les bonnes idées, il faut les garder », a justifié la ministre réfutant tout rétropédalage. « C'est une idée qui ne vient pas de nous mais d'une sénatrice de l'Isère (...)

Rien ne changera pour les Français. » Un virage à 180 °C. En effet, dès le mois de septembre, l'exécutif avait commencé à fermer la porte à ce que ce dispositif perdure en 2024. « Ce n'est pas que nous sommes contre, bien au contraire, confiait alors Bercy mais nous ne

trouvons pas de véhicule législatif pour prolonger cette mesure. » La constitution interdit en effet ce qui est appelé dans le jargon des parlementaires des « cavaliers législatifs ». C'est-à-dire des amendements qui n'ont aucun lien avec le texte en discussion au parlement.

Si députés ou sénateurs contreviennent, l'amendement est censuré par le conseil constitutionnel.

En début de semaine, Bercy confirmait que le dispositif ne serait pas prolongé en 2024, faute d'un fameux véhicule législatif. Il aura fallu une levée de boucliers des consommateurs pour que finalement une solution soit trouvée. Laquelle ?

Le ministère de l'économie n'était pas en mesure de la préciser ce mardi soir.

Pour rappel et suite à nos actions collectives, la nouvelle augmentation de nos tickets restaurants à la ville de Lyon entrera en vigueur à partir du 01 janvier 2024.

8.5 euros au lieu de 7.5 euros actuellement ... On aurait pu espérer mieux !!!

Sachant que dans la plupart des snacks ou boulangeries, les menus sont plus près des 10 euros, il nous faudra donc pour se restaurer un minimum piocher encore dans notre budget si on veut terminer avec un dessert !

13ÈME CONGRÈS CGT



Le 13e Congrès de la Fédération CGT des Services publics s'est tenu du lundi 6 au jeudi 9 novembre 2023 au Grand Palais à Lille. Durant ces quatre jours, ce sont 400 délégué-es représentant la pluralité géographique, statutaire et professionnelle des 80 000 syndiqué-es de la fédération qui ont pu débattre et décider de l'orientation de notre fédération pour les quatre prochaines années.

Deux délégués CGT Ville de Lyon ont pu faire le déplacement et porter les voix de nos syndiqués, pour leur premier congrès fédéral.

Retour sur ces 4 jours intenses.

Lundi 6 Novembre :

Après un réveil très matinal, une correspondance de train loupée à Paris et un voyage dans la voiture-bar faute de places assises, les 50 délégués de la région AURA arrivent dans la joie et la bonne humeur sous la pluie de Lille directement au Palais des congrès.

Après quelques votes à main levée pour l'établissement des différentes commissions et un hommage aux camarades disparus ces 4 dernières années, voilà notre camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'UD du Nord qui monte à la tribune pour l'intervention d'accueil aux congressistes.

Sous les acclamations de soutien suite à son arrestation récente et injustifiée pour avoir émis un tract de dénonciation du massacre palestinien et pour prôner la paix, il nous livre ainsi un message d'espoir et un appel à la résistance face aux attaques du patronat et au délitement de nos libertés.

S'en suit les interventions de Natacha Pommet, secrétaire générale de la fédération des Services Publics, pour un point-bilan sur le mandat précédent, puis du bilan d'activité.

Fin des travaux à 20h le soir, nous regagnons ensemble notre hôtel et c'est l'occasion de se découvrir entre camarades autour d'un bon plat typique des Hauts de France.

Mardi 7 Novembre :

Nuit courte, et retour dans la salle du congrès dès 8h30. Le bureau fédéral nous présente le bilan financier, et nous enchaînons ensuite sur les débats de la première partie du document d'orientation, sur les fiches 1 à 8.

Sont ainsi abordés les thèmes suivants :

- les salaires et les pensions, leur indexation sur l'inflation et l'augmentation du point d'indice
- la reconquête de la sécurité

sociale et notamment la retraite et la CN-RACL

- la baisse du temps de travail et notamment la revendication des 32h
- le secteur privé de la fédération des services publics : secteur de l'eau, la thanatologie, le logement social et le secteur du spectacle vivant
- la formation professionnelle et la reconnaissance des qualifications, notamment via le CNFPT
- la lutte contre toute forme de discrimination
- la lutte contre les idées d'extrême droite
- les lois de territorialisation et les inégalités qu'elles engendrent

Les interventions sont nombreuses et donnent lieu à des échanges fournis, et nous permettent de s'apercevoir que tous les agents, quelle que soit la collectivité, sont mis à mal dans leur environnement de travail.

La CGT Ville de Lyon prend le micro à plusieurs reprises pendant cette journée de débats, que ce soit sur la question du télétravail, sur l'anticipation de l'usure professionnelle, sur les discriminations faites aux femmes et sur la zone à faibles émissions (ZFE).

DES SERVICES PUBLICS



La journée se conclut avec une table ronde sur les services publics en Europe et l'interventions de camarades d'Italie, d'Allemagne, du Royaume-Uni et de Belgique.

Mercredi 8 Novembre :

Dès 8h30, nous accumulons un peu de retard sur les débats. Nous finissons les interventions et votes par mandat sur la partie 1 du document d'orientation, et nous nous lançons alors dans l'examen de la partie 2 du document, soit les fiches 9 à 15.

Cette fois-ci, nous abordons :

- La démarche confédérale à déployer dans nos syndicats
- Former et informer pour agir
- Une organisation à la hauteur de son ambition
- La démultiplication des moyens de syndicalisation vers les jeunes
- Les organisations spécifiques, l'UFICT et l'UFR
- Les outils territoriaux, les CSD et les CFR
- Les délégations au service de la CGT, les délégations CNFPT, CSFPT et CCFP

Deux tables rondes sont organisées, l'une sur la syndicalisation et sur l'historique des mobilisations et des mouvements de syndicalisation, l'autre sur les collectifs d'outre-mer et les problématiques de précarité rencontrées sur ces territoires

Les camarades de Guadeloupe, de Martinique, de la Réunion et de Mayotte invités et présents tout au long de ce congrès ont ainsi pu nous dévoiler les difficultés auxquelles ils doivent faire face, et ces témoignages poignants nous permettent de prendre conscience de l'impératif revendicatif face aux inégalités qu'ils subissent au quotidien et occultées dans la presse.

Jeudi 9 Novembre :

Dernier jour du congrès fédéral, qui débute avec l'annonce des résultats du vote sur l'ensemble du document d'orientation. Puis Sophie Binet, secrétaire générale confédérale, prend la parole à la tribune.

S'en suit le vote sur les statuts fédéraux, la proposition et les débats sur la diffusion d'un appel de la fédération, et l'intervention du président national de l'association France Palestine Solidarité Bertrand Heilbronn dans le cadre de l'appel à un cessez-le-feu et à la fin du massacre du peuple palestinien.

L'IHS monte à son tour à la tribune et revient sur l'histoire de la fédération CGT des services publics.

En fin de journée, les congressistes votent par mandat les candidatures proposées à la CEF (commission exécutive fédérale), au FNF (fonds national fédéral) et à la CFC (commission financière de contrôle). C'est ainsi que Natacha Pommet est réélue en qualité de secrétaire générale de la fédération des services publics pour un nouveau mandat de 4 ans.

Pour finir, l'intervention du camarade stéphanois Sylvain Valla permet de clôturer en beauté ce congrès par un appel général à l'unité, à la cohésion et à la pugnacité dans les luttes.

Ce congrès se termine alors de manière plus festive avec l'organisation d'une soirée fraternelle avec l'ensemble des congressistes.

Vendredi 10 Novembre :

Toujours sous la pluie, c'est avec beaucoup de mélancolie et une pointe de nostalgie que les 50 congressistes Aura reprennent le train au matin pour traverser la France, et ce dernier moment est propice à l'échange de contacts avant de retrouver nos foyers respectifs.

Prime pouvoir d'achat et tickets restaurant !



La ville de Lyon a bien décidé d'octroyer la prime inflation aux fonctionnaires de la ville.

La CGT réclame une prime depuis 2022 de 1 000 euros par agent. Nous sommes un peu loin de nos revendications mais rien n'oblige la ville à appliquer cette prime et beaucoup d'agents de la fonction publique territoriale ne la toucheront pas.

Mais cette prime ne sera versée qu'une seule fois et ne règle en rien nos problèmes de salaires et de fins de mois de plus en plus difficiles.

Pour la CGT nous revendiquons, au niveau national, l'augmentation de 10 % du point d'indice et au niveau local l'augmentation de l'IFSE pour tous les agents. Seul levier pour la ville d'augmenter les salaires.

Il est primordial d'augmenter les salaires pour que les agents puissent vivre, mais le service public aussi.

Avec plus de 700 postes vacants la ville de Lyon manque d'attractivités pour attirer de nouveaux fonctionnaires. Et ce sont des agents qui s'épuisent au travail pour remplacer leurs collègues avec un service rendu au public qui se dégrade.

Tickets restaurant à 8 euros 50 dès le 1er janvier.

Il est bien loin le temps où les vendeurs de sandwiches du quartier de l'hôtel de ville calquaient leurs prix sur la valeur du ticket restaurant des agents de la ville de Lyon. Les menus à 7,50 euros n'existent plus et malheureusement à 8,50 euros non plus.

L'inflation est passée par là et il est de plus en plus difficile de se nourrir correctement. Nous tenons aussi à rappeler que ce cadeau fait par la ville nous nous le faisons aussi, la ville prenant en charge 60 % du ticket, 40 % restent à notre charge.

Pour la CGT le ticket restaurant doit être indexé sur le taux de l'inflation.

En 2024 la ville de Lyon a décidé d'augmenter l'IFSE de 100 euros pour tous les agents et 25 euro de plus pour la filière médico sociale.

La CGT n'a eu de cesse de revendiquer l'augmentation de l'IFSE de tous les agents en donnant un coup de pouce aux filières féminisées, nous avons été entendu.

La CGT revendique depuis plus d'un an la majoration de l'heure de nuit de 0,17 centimes d'euro à 14,25 euros. La ville de Lyon fait un pas vers la CGT en majorant l'heure de nuit à 6 euros, soit une augmentation de 3529 % !

Et ce n'est pas fini. Pour mieux vous en parler et en débattre nous convoquons tous nos syndiqués et tous nos adhérents pour une assemblée générale le 26 janvier 2024 à la Bourse du travail. Vous recevrez l'invitation dans les prochains jours.

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes



A la CGT ville de Lyon, nous ne restons pas insensibles et sommes mobilisés ce 25 novembre !

Sachez que votre syndicat CGT est engagé pleinement dans une démarche globale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La CGT veut agir notamment pour l'égalité professionnelle et salariale, comme dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans la société et au travail.

Considérant que l'égalité réelle ne sera possible qu'avec la fin des violences sexistes et sexuelles et sachant que la violence est partout, y compris dans notre organisation, militantes et militants de la CGT se doivent d'être exemplaires et d'entretenir des relations fondées sur le respect mutuel.

Pour y contribuer, notre organisation s'est dotée d'une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT depuis novembre 2016 : -

- écouter les syndiqués, alerter les organisations sur des situations de violences sexistes ou sexuelles dans le cadre militant, proposer des solutions, tel est le rôle de la cellule.

- Aux dirigeants de régler la situation en soutenant et protégeant les femmes victimes, en sanctionnant les

agresseurs si besoin et en favorisant un environnement militant non-sexiste.

La place des femmes dans la CGT et en responsabilité est un enjeu majeur pour notre renforcement : en faisant vivre nos valeurs d'égalité et de lutte contre le sexisme il nous est possible de produire du changement et d'être la CGT de toutes et tous !

Les violences sexistes et sexuelles au travail font partie intégrante des violences faites aux femmes.

Plus d'1 femme sur 3 en France a déjà été harcelée ou agressée sur son lieu de travail (chiffre 08/2020 source Care : Ensemble contre les inégalités)

Si elles touchent particulièrement les pays dont les lois de protection des femmes sont les moins appliquées, aucune région du monde n'est épargnée.

En France, les violences et le harcèlement au travail sont également un véritable fléau. Et lorsqu'elles ont le courage de dénoncer ces violences, dans près de la moitié des cas, la situation se règle en défaveur des victimes par une mobilité forcée, voire un licenciement. Une situation inadmissible !

Dans toutes les situations de violences, il s'agit d'un rapport de domination et de prise de pouvoir du harceleur/agresseur

sur la victime.

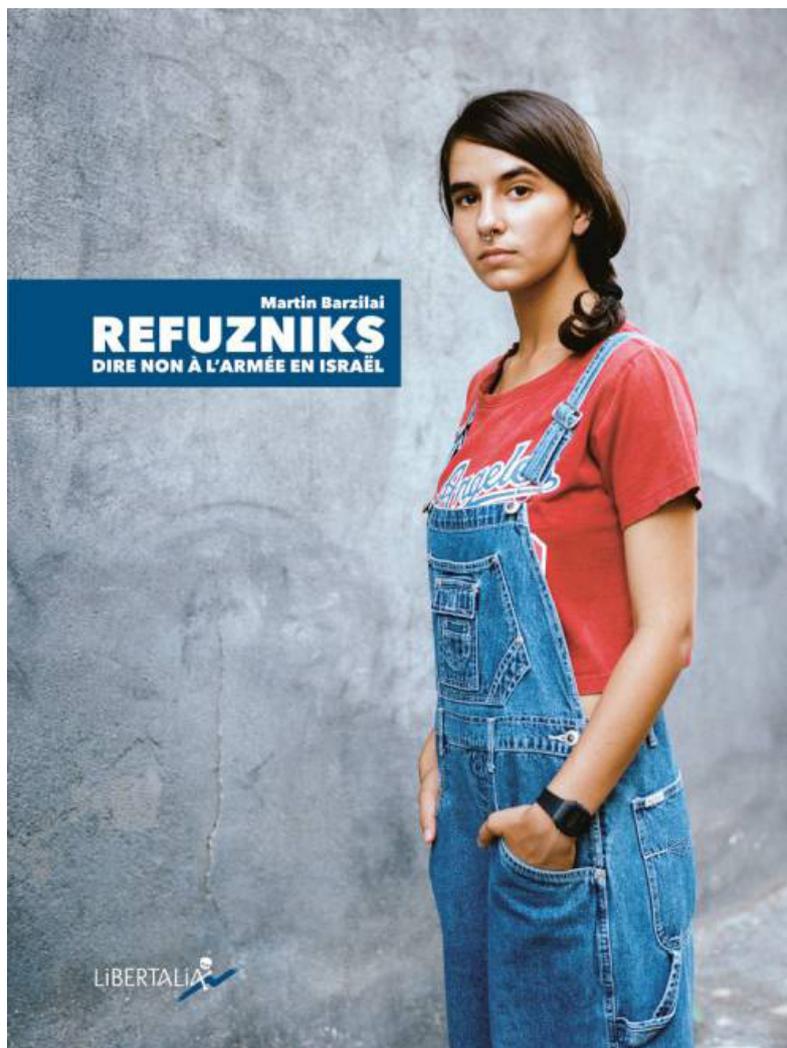
Il n'y a aucune réciprocité dans cette relation. Le harceleur ne cherche pas à séduire ou à plaire, il veut s'imposer et imposer ses désirs, ses choix, et ne tient pas compte du refus de l'autre. Il nie la victime.

Les violences sexistes et sexuelles portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à sa dignité et à son intégrité physique et psychologique.

Les violences sexistes ou sexuelles dans le cadre professionnel peuvent prendre différentes formes :

Réflexions inappropriées ou dégradantes, injures, attouchements, harcèlement moral et/ou sexuel, affichage d'images pornographiques, chantage sexuel, gestes et propos à connotation sexuelle sans consentement, envoi de messages à caractère pornographique ou non (insistance pour inviter quelqu'un, ...), envoi de messages répétés non sollicités, exigence d'un rapport sexuel en échange d'une embauche ou d'une promotion, agressions physiques, menaces, etc ...

Il existe un continuum des multiples formes de violences sexistes et sexuelles qui englobe notamment les agissements sexistes, l'outrage sexiste, le harcèlement, les agressions sexuelles et le viol.



Martin Barzilai auteur de ce livre est un photographe né à Montévideo en Uruguay. Il dresse le portrait de 47 Israéliens âgés de 17 à 72 ans, d'origines différentes mais qui tous ont un point commun ; le refus de servir dans Tsahal, l'armée israélienne. Chacun des 47 portraits est accompagné d'une photo. Ils nous font part les uns après les autres de leur vision d'Israël et de leurs rapports à l'armée. Ce sont les Refuzniks.

Ce livre raconte l'histoire de tous ces Israéliens qui bien souvent pour des raisons idéologiques mais pas que, ont refusé de prendre les armes avec tout ce que cela implique pour la suite de leur vie : la prison, les pressions familiales, les discriminations à l'embauche, la mise au ban de la société. Et pourtant ils refusent de servir dans ce pays en état de guerre permanente avec ses voisins. Les différents témoignages partagent l'idée de vivre ensemble dans cette société où tout est fait pour que personne ne connaisse son voisin Palestinien de l'autre côté du mur.

C'est par ce conditionnement que des milliers de jeunes tous les ans font leur service militaire en Israël. Ce service militaire qui dure 3 ans pour les hommes et 2 ans pour les femmes est une fois effectué font que tous les appelés deviennent des réservistes avec l'obligation de venir régulièrement s'entraîner au maniement des armes. Ce sont eux qui ont été rappelés ces dernières semaines.

Ces portraits méritent d'être lus avec la plus grande attention et le plus grand respect quand l'on connaît la situation actuelle en Palestine. Plusieurs de ces Refuzniks disent que c'est la décision la plus importante de leur vie.

« Refuser, c'est simplement défendre la dignité humaine et signaler à nos amis Palestiniens qu'il y a un futur à bâtir, ensemble. »

Quoi de plus actuel à lire dans cette période où antisémitisme, l'islamophobie et le racisme deviennent monnaie courante.

Intervention lors du rassemblement pacifiste de Lyon



Notre rassemblement pacifiste, ce 11 novembre 2023, a lieu dans le contexte de guerre partout dans le monde.

Je veux tout d'abord rendre hommage aux quatre martyrs de Filery, fusillés pour l'exemple le 20 avril 1915. Il s'agit de François FONTENAUD, Félix BAUDY, Antoine MORANGE et Jean-Henri PRESBOT. Ces trois derniers, travailleurs dans la région lyonnaise, ont été désignés par leurs chefs parce que membres de la CGT.

Je veux aussi réaffirmer notre exigence de réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple pendant la première guerre mondiale.

Partout dans le monde, les conflits ont toujours ravagé des pays entiers, tué et blessé des millions de personnes et plongé la majorité des femmes, hommes et enfants dans la pauvreté, l'insécurité et le désarroi.

Les guerres se terminent suite à des négociations aboutissant à un cessez le feu. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les conflits se sont multipliés. La France engagée dans les guerres coloniales en Indochine et en Algérie a dû se résoudre à des négociations aboutissant à l'indépendance des pays colonisés. Le combat mené en France par des syndicats, notamment la CGT, des associations et organisations et des partis politiques, a

pesé pour que ces négociations aient lieu et aboutissent.

L'ONU a joué un rôle important dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Le boycott de l'Afrique du Sud au plan politique, économique, culturel et sportif a contribué à la libération de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques et aux négociations avec l'ANC aboutissant à la fin de l'apartheid.

L'ONU peut encore joué un rôle important dans la résolution des conflits. Il est nécessaire que la France, membre permanent, joue un autre rôle comme elle a pu le faire dans le passé, par exemple par son opposition à la guerre en Irak.

Il y a 30 ans, les accords d'Oslo entre Israël et l'autorité palestinienne étaient signés. Les extrémistes israéliens et palestiniens, ne les ayant jamais acceptés, ont réussi à bloquer leur mise en œuvre. Pourtant, le seul moyen de garantir la paix, aussi bien à Israël qu'à la Palestine, passe par la mise en place de deux véritables états et l'application des diverses résolutions de l'ONU allant dans ce sens.

Les milliards d'euros et de dollars consacrés à la guerre ou à sa préparation seraient plus utilement utilisés s'ils l'étaient pour la justice sociale et la paix.

Le préambule de la constitution de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

stipule dès 1919 « qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la justice sociale ».

Il faut rappeler l'article 26 de la Charte des Nations Unies et agir pour qu'il devienne réalité. Cet article appelle « à favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationale en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ».

Il est urgent de faire du combat pour la paix dans le monde, le combat prioritaire des organisations et associations progressistes. Celui-ci n'est aujourd'hui, malheureusement, que le fait d'un petit nombre de militantes et militants.

Arriver à mobiliser en masse est possible. Cela a été possible par exemple dans les années 1950 avec l'appel de Stockholm pour la paix et le désarmement, la lutte contre les guerres coloniales ou dans les années 1980 avec l'appel des cent pour le désarmement nucléaire.

Les syndicats, dont la CGT, ont à prendre toute leur place dans ce combat avec les organisations, les associations et les partis politiques qui luttent pour la paix. Il s'agit de construire le rapport des forces nécessaires pour le désarmement nucléaire, pour un monde de paix et de progrès social.

Pour que Noël
n'oublie personne,
DONNEZ

de l'argent



SECOURS
POPULAIRE
FRANÇAIS



MERCI!!

AVEC LE
SECOURS POPULAIRE
ET LES
COPAINS DU MONDE,
DEVENEZ
PÈRE NOËL VERT.

WWW.SECOURSPOPULAIRE.FR



GRAPHISME - PIERRE BERNARD
REC. HELLO

P.B.